

Réseau des praticiens sentinelles de l'influenza du Nouveau-Brunswick (RPSI-NB)

Instructions concernant la surveillance de l'influenza – Saison 2018-2019

I. Aperçu de la surveillance de l'influenza

Le réseau des praticiens sentinelles de l'influenza du Nouveau-Brunswick permet de faire la surveillance de l'activité grippale et de sa sévérité. Il permet aussi de détecter les changements dans les types de virus grippaux circulant dans la population, ainsi que de détecter un nouveau type de virus ou une possible pandémie. Cette information est déterminante dans le développement de stratégies fondées sur les preuves et des lignes directrices pour la santé publique et autres professionnels de la santé, ainsi que pour l'avis au public et le développement de vaccins efficaces contre la grippe.

II. Surveillance sentinelle de l'influenza au Nouveau-Brunswick pour l'année 2018-2019

En 2009, des améliorations ont été apportées au RPSI-NB afin d'améliorer la surveillance de la grippe, y compris une meilleure représentation du type de sites de soins de santé et des zones géographiques de la province. Ces améliorations ont entraîné des données de surveillance qui sont plus représentatives de l'activité grippale dans la province. Le système permet la surveillance de deux indicateurs : le taux de consultations pour le syndrome grippal et les résultats de tests de laboratoire. En ce moment, le système compte 22 sites sentinelles répartis dans toutes les régions sanitaires de la province et comprend divers établissements comme des salles d'urgence, des bureaux de médecins, des centres de santé communautaires, des cliniques sans rendez-vous, des cliniques universitaires, des foyers de soins et des centres dans les communautés des Premières nations.

Pour cette saison de la grippe, le RPSI-NB sera encore composé de deux volets : **les consultations pour syndrome grippal (SG) et la surveillance en laboratoire**. Tous les sites sentinelles sont priés de soumettre les échantillons de laboratoire recueillis sur les patients atteints d'un syndrome grippal aux fins de surveillance seulement, cependant il peut y avoir des exceptions. Seulement les sites sentinelles n'exerçant pas leurs fonctions en salle d'urgence sont priés de recueillir les renseignements recueillis lors des consultations pour syndrome grippal. Les représentants de sites sont priés de communiquer avec la coordonnatrice du RPSI-NB en cas de problèmes ou si les représentants estiment que leur site ne pourrait pas contribuer efficacement à la composante syndrome grippal ou à la composante laboratoire.

III. Exigences concernant les rapports : Consultation des patients présentant un SG

- Tous les praticiens du RPSI-N.B. qui recueillent des renseignements sur le syndrome grippal recevront un courriel à chaque lundi provenant de l'Agence de Santé Publique du Canada contenant un lien qui sera actif jusqu'au dimanche à 23h59 de la même semaine. Ce lien apportera à un écran pour la saisie des données (voir annexe B).
- Les praticiens sont demandés de remplir l'information sur le site d'entrée de données (voir annexe B) en indiquant le nombre de cas de syndrome grippal vus par groupe d'âge sur le total du nombre de patients vus pendant une journée durant la semaine.

IV. Exigences concernant les rapports : Soumission d'échantillon de laboratoire

a. *Échantillon approprié*

- Les praticiens sentinelles sont priés de continuer à recueillir jusqu'à **un échantillon du rhinopharynx par jour** auprès des patients souffrant d'un syndrome grippal (SG). Veuillez noter que l'on recommande de recueillir les échantillons par écouvillonnage du nasopharynx; cependant, à des fins de surveillance seulement, **les écouvillonnages du nez et les aspirats rhinopharyngés sont acceptés comme solution de rechange**.
- On recommande que l'échantillon soit obtenu si possible dans les 72 heures suivant l'apparition du syndrome, le virus diminuant avec le temps et augmentant les chances de faux négatifs.
- La définition de cas d'un syndrome grippal demeure la même que durant la saison précédente d'influenza :
 - *Apparition soudaine d'une maladie respiratoire avec fièvre et toux accompagnée d'un ou de plusieurs des symptômes suivants : mal de gorge, arthralgie, myalgie ou prostration qui pourraient être attribuables au virus de l'influenza. Chez les enfants de moins de cinq ans, des symptômes gastro-intestinaux peuvent également se manifester; chez les patients de moins de cinq ans ou de 65 ans et plus, il est possible que la fièvre ne soit pas très importante.*
- Nous vous demandons de ne prélever d'échantillons que chez **les patients répondant à cette définition de cas**. Bien sûr, des échantillons supplémentaires peuvent certainement être recueillis dans le cadre de vos autres tâches cliniques habituelles; veuillez consulter la directive la plus récente fournie par les mises à jour du ministère de la Santé.

b. *Procédure de collecte des échantillons*

Veuillez noter que les procédures relatives aux écouvillonnages du nasopharynx, aux écouvillonnages du nez et aux aspirats rhinopharyngés doivent être conformes aux politiques actuelles de l'établissement relativement à chaque procédure et en fonction du type d'échantillon recueilli : hygiènes des mains, pratiques de contrôle des infections. Noter que si un nouveau virus grippal ou pathogène respiratoire émergent est soupçonné, veuillez communiquer avec votre laboratoire régional pour obtenir des renseignements à jour sur les procédures appropriées de collecte des échantillons.

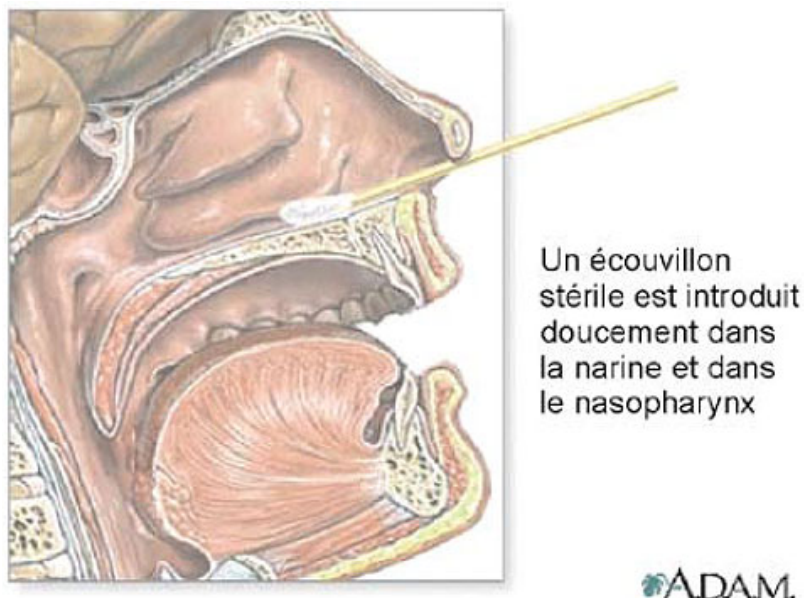
Prélèvement du nasopharynx par écouvillonnage¹ :

1. Expliquez l'intervention au patient.
2. Utilisez l'écouvillon fourni avec les milieux de transport du virus.
3. La présence d'une grande quantité de mucus dans le nez du patient peut nuire à la collecte des cellules. Demandez au patient d'utiliser un mouchoir pour enlever doucement le mucus nasal visible ou nettoyez vous-même la narine avec un coton-tige (p. ex. un *Q-Tip*).
4. Comment estimer la distance jusqu'au nasopharynx : avant d'introduire l'écouvillon, mesurez la distance entre le coin du nez et la partie avant de l'oreille et introduisez la tige approximativement aux 2/3 de cette longueur.
5. Demandez au patient de s'asseoir confortablement. Renversez légèrement sa tête vers l'arrière pour que le passage entre la partie avant du nez et le nasopharynx soit en ligne droite et qu'il soit ainsi plus facile d'introduire l'écouvillon (consultez l'illustration 1).

¹ Le prélèvement du nasopharynx par écouvillonnage est basé sur la description de l'ASPC à l'annexe C du Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza pour le secteur de la santé (en anglais) : <<http://www.phac-aspc.gc.ca/cpip-pclcpi/ann-c-eng.php#appb3>>, version française : <<http://www.phac-aspc.gc.ca/cpip-pclcpi/ann-c-fra.php>>.

6. Insérez l'écouvillon fourni le long de la partie interne de la cloison, le long du plancher de la fosse nasale, jusqu'à ce qu'il atteigne les choanes; une légère rotation de l'écouvillon peut aider. (En cas de résistance, essayez l'autre narine; le patient peut avoir une déviation de la cloison nasale.)
7. Laissez l'écouvillon en place pendant 5 à 10 secondes.
8. Effectuez une rotation de l'écouvillon plusieurs fois pour déloger les cellules épithéliales cylindriques.
Nota : L'insertion de l'écouvillon provoque habituellement une toux.
9. Retirez l'écouvillon et placez-le dans le tube de collecte.

Figure 1 : Collecte du prélèvement du nasopharynx (NP)²



Prélèvement nasal par écouvillonnage³ :

1. Utilisez l'écouvillon fourni avec les milieux de transport du virus.
2. Insérez l'écouvillon à une profondeur de 1 à 1,5 cm dans la narine et tournez-le trois ou quatre fois contre la surface de la fosse nasale.
3. Retirez l'écouvillon et placez-le dans le tube de collecte.

Prélèvement par aspirat rhinopharyngé⁴: (cette méthode est plus simple et plus sécuritaire pour les nourrissons et les jeunes enfants)

1. Insérez le tube dans la narine, parallèlement au palais.
2. Aspirez les sécrétions du rhinopharynx.
3. Placez l'échantillon dans un flacon stérile.

² Provient du site web : <<http://www.nlm.nih.gov/medlineplus/ency/imagepages/9687.htm>>.

³ M. Ipp, S. Carson, M. Petric et P.C. Parkin. « Rapid painless diagnosis of viral respiratory infection », *Archives of Disease in Childhood*, vol. 86, n° 5 (mai 2002), p. 372-373.

⁴ CDC. « Public Health Guidance for Community-Level Preparedness and Response to SARS Version 2, Supplement F: Laboratory Guidance, Appendix F4, Guidelines for Collecting Specimen from Potential SARS patients » (2004).

Lorsque vous disposez des appareils appropriés, les aspirats rhinopharyngés doivent être recueillis conformément à la méthode employée dans votre région. Les aspirats rhinopharyngés peuvent être envoyés dans leur propre flacon, mais ils doivent être accompagnés du formulaire de réquisition de laboratoire du RPSI-NB.

c. Réquisition de laboratoire

Il faut remplir le formulaire de réquisition de laboratoire pour chaque échantillon. **Il faut y inscrire le plus de renseignements possibles pour chaque échantillon recueilli**, incluant la section relative à l'exposition à la volaille ou aux porcs, à l'historique de vaccination, à l'usage d'un antiviral, etc. **La réquisition complétée doit accompagner l'échantillon en tout temps, veuillez ne pas les séparer.**

d. Entreposage du virus et transport au laboratoire régional

Veuillez consulter votre laboratoire régional en ce qui concerne l'entreposage du virus et les protocoles liés au transport.

e. Trousses

Les écouvillons pour la collecte d'échantillons du nasopharynx et du nez sont inclus dans les troussees reçues pour la surveillance sentinelle saisonnière. Les troussees d'écouvillons vous seront envoyées périodiquement par le laboratoire de microbiologie du Centre hospitalier universitaire D^r-Georges-L.-Dumont. La fréquence d'envoi des troussees d'écouvillons à votre site dépendra de la demande qui est conditionnelle à l'activité grippale dans votre région. Les premières troussees seront expédiées au cours de la semaine du 15 octobre 2018. Si vous avez besoin de troussees supplémentaires, vous pouvez en obtenir en communiquant avec le laboratoire de microbiologie du Centre hospitalier universitaire D^r-Georges-L.-Dumont. La personne-ressource du laboratoire de microbiologie est la suivante :

Christine Contant, chef technologue
Laboratoire de microbiologie
Centre hospitalier universitaire D^r-Georges-L.-Dumont
330, avenue de l'Université, Moncton (N.-B.) E1C 2Z3
Téléphone : 506-862-4140 / Télécopieur : 506-862-4827
Courriel : Christine.Contant@vitalitenb.ca

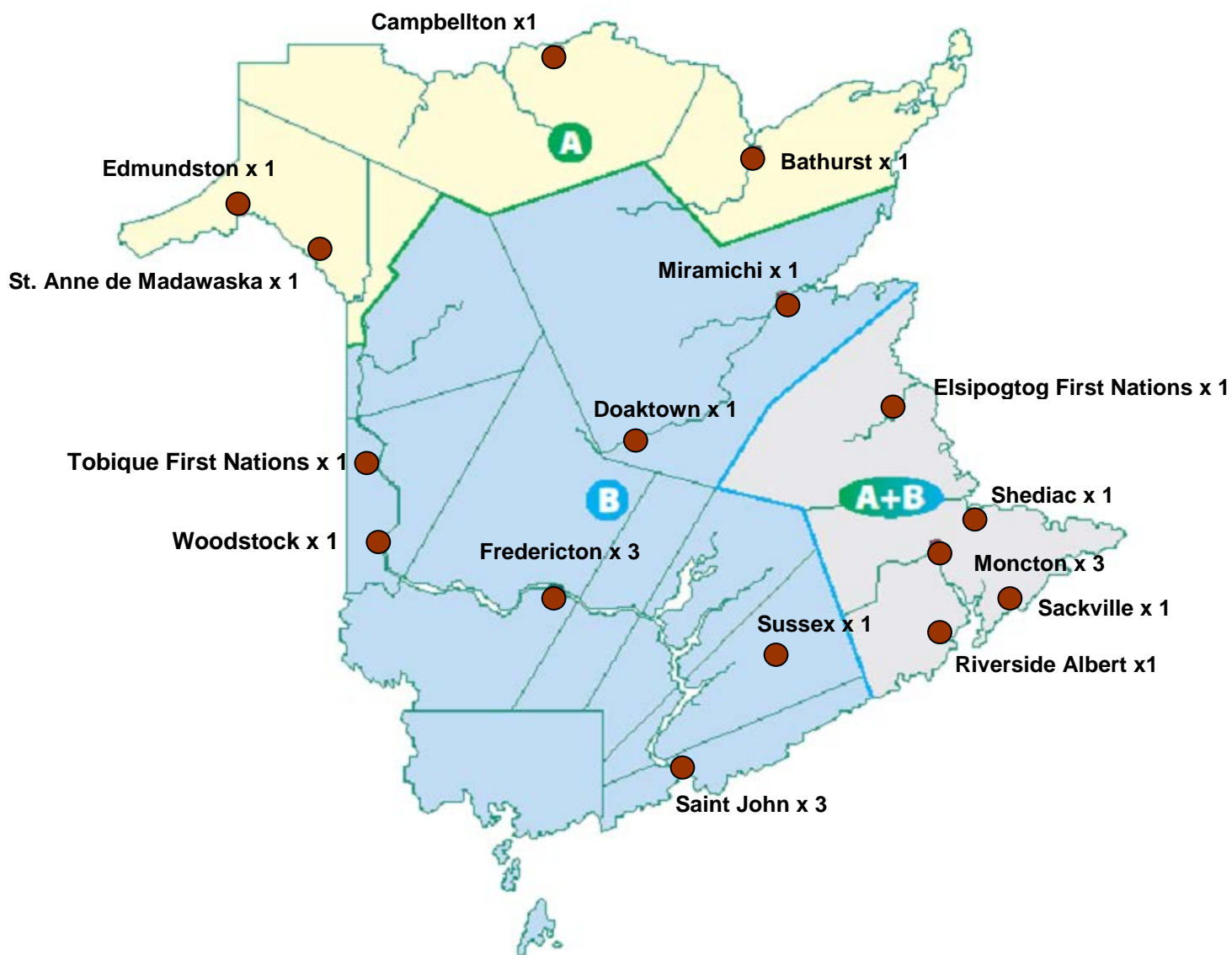
Chaque trousse renferme des flacons contenant le milieu de transport, marqués d'un point orange ainsi qu'un formulaire de réquisition de laboratoire pour le RPSI-NB. Il est important de renvoyer ce formulaire et l'échantillon dans le flacon marqué, ensembles, afin que les spécimens puissent être distingués en laboratoire des échantillons cliniques. Cela permettra également une hiérarchisation appropriée et permettra d'instaurer un lien entre les résultats de laboratoire et l'information épidémiologique recueillie grâce au formulaire de réquisition du RPSI-NB.

NOTE : Le laboratoire du CHUDGLD demande aux sites sentinelles de vérifier la date d'expiration des troussees reçues avant octobre 2018 et de détruire ou bien de retourner par la poste les troussees périmées.

V. Personnes-ressources principales au ministère de la Santé

Si vous avez des questions ou des préoccupations à ce sujet, veuillez communiquer avec Suzanne Savoie, Coordonnatrice du RPSI-NB, au 506-444-2260, ou à Suzanne.savoie2@gnb.ca

Annexe A : Carte des sites du RPSI-NB pour 2018-2019 (en date du 17 septembre 2018)



**Sites du
RPSI-NB pour
la saison
2018-2019**

Annexe B : Formulaire de déclaration des médecins sentinelles

Date du rapport: ven. juil. 17

i La semaine de déclaration commence le dimanche et se poursuit jusqu'au samedi.

Entrée de données sur le syndrome grippal

Aucune donnée à déclarer

Le nombre de cas de syndrome grippal pour chaque groupe d'âge doit être inférieur au nombre total de patients vus par groupe d'âge.

Le nombre total de patients doit être fourni s'il y a des cas de SG signalés dans ce groupe d'âge.

Groupe d'âge	Total des patients vus, selon le groupe d'âge	Cas de syndrome grippal (conformément à la définition du cas)
Âge < 5	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Âge 5-19	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Âge 20-64	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Âge 65+	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Cadre de pratique *

Votre cadre de pratique le jour de la déclaration était

- Habituellement avec rendez-vous
- Habituellement sans rendez-vous
- Principalement consultations en salle d'urgence
- Combinaison de consultation avec rendez-vous et consultation sans rendez-vous
- Combinaison de consultation avec rendez-vous et consultations en salle d'urgence
- Autre (veuillez préciser)

Commentaires:

Annexe C : Formulaire de réquisition de laboratoire du RPSI-NB



Réseau des praticiens sentinelles de l'influenza du Nouveau-Brunswick (RPSI-NB) RÉQUISITION DE LABORATOIRE

DIRECTIVES POUR LE SITE DU RPSI-NB : Envoyez la réquisition complétée et le spécimen réfrigéré à votre laboratoire le plus tôt possible. Le spécimen et la réquisition doivent être identifiés avec le nom complet et le numéro d'assurance-maladie.

DIRECTIVES POUR LE LABORATOIRE RÉGIONAL : Envoyez la réquisition complétée **et** le spécimen réfrigéré au laboratoire de virologie du Centre hospitalier universitaire Dr. G. L. Dumont (l'adresse est au bas du formulaire). **Ne séparez pas** la réquisition du spécimen.

Hôpital référant:	# de l'échantillon	Nom du Patient:		
Antibiotique reçu	Allergie	Date de naissance:	# dossier	
Site <input type="checkbox"/> Hospitalisé <input type="checkbox"/> Bureau de médecin <input type="checkbox"/> Soins intensifs <input type="checkbox"/> Clinique, spécifiez: _____	<input type="checkbox"/> Foyer de Soins	a m j		
	<input type="checkbox"/> Urgence	# assurance maladie		Sexe
	<input type="checkbox"/> S. de Santé U de M	Adresse		
		Médecin faisant la demande		Autre médecin (CC):
		y m d	Heure	Complété par
Test demandé				
Veuillez spécifier les analyses demandées:		<input type="checkbox"/> PCR Influenza surveillance		
Spécimen				
<input type="checkbox"/> Écouvillon nasopharyngé		<input type="checkbox"/> Écouvillon nasal		
<input type="checkbox"/> Aspiration nasopharyngé		<input type="checkbox"/> Autre: _____		
Informations cliniques et épidémiologiques supplémentaires				
Fièvre: Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> Inc: <input type="checkbox"/>	Contact avec une personne infectieuse ayant une maladie respiratoire dans les 10 derniers jours: Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> Inc: <input type="checkbox"/> Spécifiez: _____			
Enceinte: Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> Inc: <input type="checkbox"/>	Voyagé dans les 10 derniers jours: Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> Inc: <input type="checkbox"/> Spécifiez: _____			
Reçu Oseltamivir/Zanamivir: Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> Inc: <input type="checkbox"/>	Exposition à de la volaille ou des porcs au cours des 10 derniers jours: Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> Inc: <input type="checkbox"/> Spécifiez: _____			
Reçu le vaccin grippal pour la saison en cours: Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> Inc: <input type="checkbox"/>				
A l'usage du laboratoire seulement:				
<input type="checkbox"/> Bathurst	<input type="checkbox"/> Grand-Sault	<input type="checkbox"/> St-John		
<input type="checkbox"/> Campbellton	<input type="checkbox"/> Georges L.-Dumont	<input type="checkbox"/> St-Quentin		
<input type="checkbox"/> Caraquet	<input type="checkbox"/> Lamèque	<input type="checkbox"/> Tracadie		
<input type="checkbox"/> Edmundston	<input type="checkbox"/> Miramichi	<input type="checkbox"/> Autre, spécifiez: _____		
<input type="checkbox"/> Frédéricton	<input type="checkbox"/> Moncton Hospital			
** La réquisition originale et le spécimen doivent être envoyés à: LABORATOIRE DR ALFRED BASTARACHE, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DR G.L. DUMONT, LABORATOIRE de VIROLOGIE 330 Avenue Université, Moncton, N.-B. Tél.: (506) 862-4140 Téléc.: (506) 862-4827				Date et heure de réception au laboratoire